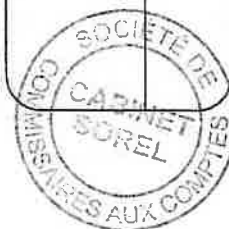


COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	137 794		137 794	176 167		38 373	21.78
Production vendue de services	3 616 842		3 616 842	3 650 818		33 977	0.93
Chiffre d'affaires NET	3 754 636		3 754 636	3 826 985		72 349	1.89
Production stockée			4 117	8 760		4 643	53.01
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 902	34 825		37 727	108.33
Autres produits			382	881		1 263	143.40
Total des Produits d'exploitation (I)			3 747 999	3 852 169		104 170	2.70
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			67 479	70 436		2 957	4.20
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			12 893	174		13 067	NS
Autres achats et charges externes *			1 455 282	1 686 637		231 354	13.72
Impôts, taxes et versements assimilés			30 090	43 405		13 314	30.67
Salaires et traitements			1 050 553	1 066 909		16 356	1.53
Charges sociales			741 137	749 179		8 043	1.07
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			24 679	20 211		4 468	22.11
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			59 708	36 500		23 208	63.58
Dotations aux provisions							
Autres charges			7	37 857		37 850	99.98
Total des Charges d'exploitation (II)			3 441 828	3 710 959		269 132	7.25
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			306 171	141 210		164 961	116.82
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



25

COMPTE DE RESULTAT

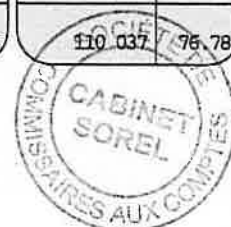
	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 749	1 312	437	33.33
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 749	1 312	437	33.33
2. Résultat financier (V-VI)	1 749	1 312	437	33.33
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	304 422	139 898	164 524	117.60
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	16 071	5 063	11 008	217.42
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 200		4 200	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	20 271	5 063	15 208	300.38
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 606	1 645	1 961	119.16
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	67 735		67 735	
Total VIII	71 341	1 645	69 695	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	51 070	3 418	54 487	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	3 768 270	3 857 232	88 962	2.31
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 514 918	3 713 917	198 999	5.36
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	253 352	143 315	110 037	76.78

* Y compris : Redevance du crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



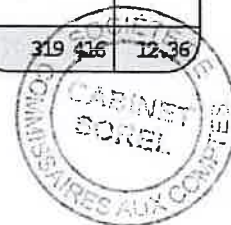
BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 059	3 059				
	Fonds commercial (1)	61 452		61 452	61 452		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	558 301	519 484	38 817	14 027	24 790	176.73
	Autres immobilisations corporelles	49 399	29 484	19 915	12 101	7 813	64.56
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	39 986		39 986	23 444	16 542	70.56
	Autres immobilisations financières	58 089		58 089	58 089		
Total II		770 286	552 027	218 259	169 113	49 146	29.06
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	9 826		9 826	22 718	12 893	56.75
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	6 695		6 695	10 812	4 117	38.08
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	322		322		322	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 188 430	130 415	2 058 014	1 835 438	222 576	12.13
	Autres créances	259 054		259 054	363 283	104 228	28.69
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	338 255		338 255	177 861	160 394	90.18
	Charges constatées d'avance (3)	13 822		13 822	5 606	8 216	146.58
Total III		2 816 403	130 415	2 685 988	2 415 718	270 270	11.19
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		3 586 689	682 443	2 904 247	2 584 831	319 416	12.36

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

98 075

SNR CONSEIL



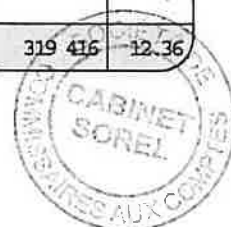
BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 40 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	40 000	40 000		
	Réserves				
	Réserve légale	4 000	4 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	788 089	788 089		
	Report à nouveau	231 715	88 399	143 315	162.12
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	253 352	143 315	110 037	76.78
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 317 156	1 063 804	253 352	23.82
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	67 735		67 735	
	Total III	67 735		67 735	
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	17 167	8 915	8 251	92.55
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	9 190	2 653	6 537	246.45
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 094 333	1 084 087	10 246	0.95
	Dettes fiscales et sociales	360 325	373 037	12 712	3.41
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	38 341	52 335	13 994	26.74
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	1 519 356	1 521 027	1 671	0.11
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 904 247	2 584 831	319 416	12.36

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 502 897

1 520 337



A.E.P. - B.E.P.
Société à responsabilité limitée
au capital de 40 000 euros
Siège social : ZI LE COUDRIER
ZONE INDUSTRIELLE LE COUDRIER
95650 BOISSY L'AILLERIE
352 901 573 RCS PONTOISE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf,

Le 28 juin,

A 10 h 00,

Les associés de la société A.E.P. - B.E.P., société à responsabilité limitée au capital de 40 000 euros, divisé en 2 500 parts de ,16 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, ZI LE COUDRIER ZONE INDUSTRIELLE LE COUDRIER 95650 BOISSY L'AILLERIE, sur convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- Madame Marie Pierre BARBE, titulaire de 34 parts sociales en pleine propriété,
- Monsieur Arnaud SAUVEPLANE,
 - o titulaire de 121.50 parts sociales en pleine propriété
 - o titulaire de 183.75 parts sociales en nue-propriété,
- Madame Céline SAUVEPLANE,
 - o titulaire de 121.50 parts sociales en pleine propriété
 - o titulaire de 183.75 parts sociales en nue-propriété,
- Madame Corinne SAUVEPLANE, titulaire de 735 parts sociales en usufruit,
- Madame Dominique SAUVEPLANE,
 - o titulaire de 121.50 parts sociales en pleine propriété
 - o titulaire de 183.75 parts sociales en nue-propriété,
- Monsieur Olivier SAUVEPLANE, titulaire de 1 245 parts sociales en pleine propriété,
- Monsieur Vincent SAUVEPLANE,
 - o titulaire de 12150 parts sociales en pleine propriété
 - o titulaire de 18375 parts sociales en nue-propriété,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Olivier SAUVEPLANE, gérant associé.

Monsieur Christophe GASMANDEL, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 07 juin 2019, est excusé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par la gérance,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus à la gérance,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Décision relative au mandat des Commissaires aux Comptes en application de l'article L. 223-35 du Code de commerce,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par la gérance.

Le Président donne lecture à l'Assemblée du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 4 062 euros.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 230 935 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	230 935 euros
------------------------	---------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	485 067 euros
-------------------------------	---------------

Pour former un bénéfice distribuable de	716 002 euros
---	---------------

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 716 002 euros.

L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce et statuant sur ce

rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

QUATRIEME RÉSOLUTION

Les mandats de Monsieur Christophe GASMANDEL, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Guillaume HOARAU, Commissaire aux Comptes suppléant, étant arrivés à expiration, et après avoir constaté que la Société n'avait pas dépassé deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats, l'Assemblée Générale décide de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

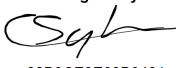
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

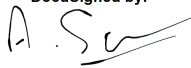
DocuSigned by:
MARIE PIERRE BARBE
2C48D17CA4A04AB...

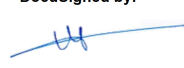
Olivier SAUVEPLANE
Gérant

DocuSigned by:

067E42FB8CB441B...

DocuSigned by:

82B9CE3E09B0481...

DocuSigned by:

C64577CD7773473...

DocuSigned by:

C14D5D5CDB2A4ED...

DocuSigned by:
DOMINIQUE HERNOT
C01AB15F95F7446...

DocuSigned by:

4AC0CCF15104444...

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Dans les comptes figurent une provision pour risques et charges pour un montant de 67 734€. Elle correspond au provisionnement d'une indemnité de licenciement d'un salarié.

Aucun autre événement significatif n'est à notifier.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 50 438€. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

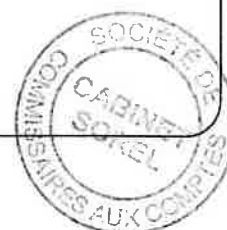
	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	64 511		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	515 656		42 645
Installations générales agencements aménagements divers	17 832		
Matériel de transport	12 187		12 573
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 916		2 065
TOTAL	561 591		57 283
TOTAL GENERAL	626 102		57 283

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			64 511	64 511
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			558 301	558 301
Installations générales agencements aménagements divers			17 832	17 832
Matériel de transport		11 174	13 586	13 586
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			17 981	17 981
TOTAL		11 174	607 700	607 700
TOTAL GENERAL		11 174	672 211	672 211

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 059			3 059
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	501 629	17 855		519 484
Installations générales agencements aménagements divers	11 060	2 876		13 936
Matériel de transport	11 960	490	11 174	1 275
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 814	3 459		14 273
TOTAL	535 463	24 679	11 174	548 968
TOTAL GENERAL	538 522	24 679	11 174	552 027

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	17 855				
Instal. générales agenc. aménag. divers	2 876				
Matériel de transport	490				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 459				
TOTAL	24 679				
TOTAL GENERAL	24 679				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		67 735			67 735
TOTAL		67 735			67 735

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	70 708	59 708			130 415
TOTAL	70 708	59 708			130 415
TOTAL GENERAL	70 708	127 443			198 150
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		59 708			
		67 735			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	39 986	39 986	
Autres immobilisations financières	58 089	58 089	
Clients douteux ou litigieux	174 005	174 005	
Autres créances clients	2 014 425	2 014 425	
Personnel et comptes rattachés	17 550	17 550	
Impôts sur les bénéfices	50 438	50 438	
Taxe sur la valeur ajoutée	179 074	179 074	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 154	2 154	
Débiteurs divers	9 838	9 838	
Charges constatées d'avance	13 822	13 822	
TOTAL	2 559 381	2 559 381	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	42 380		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	25 837		



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	14	14		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	693	693		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 094 333	1 094 333		
Personnel et comptes rattachés	58 379	58 379		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	172 385	172 385		
Taxe sur la valeur ajoutée	101 012	101 012		
Autres impôts taxes et assimilés	28 548	28 548		
Groupe et associés	9 190	9 190		
Autres dettes	38 341	38 341		
TOTAL	1 502 897	1 502 897		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 225			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions / parts sociales	16.0000	2 500			2 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, inclus les frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

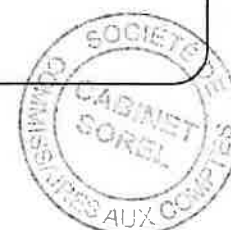
(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

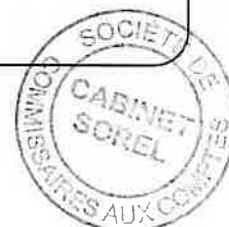
Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	7 742
Total	7 742

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 893
Dettes fiscales et sociales	12 562
Autres dettes	32 768
Total	72 237



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS	
- Echéance 12/18 prélevées 01/19	14
FOURNISSEURS FNP	
- PROCARIST FORM 10-11/12/18	3 696
- INTERIMAIRE 31/12	176
- INTERIMAIRE 31/12	235
- INTERIMAIRE 31/12	218
- PROCARIST FORM 10-11/12/18	3 024
- HONORAIRES BILAN EC	6 360
- HONORAIRES BILAN CAC	9 536
- Greffe TC - Changement de sièg	46
- SNR Juridique 2014 à 2017	2 880
- SNR Juridique 2018	720
CLIENTS AAE 19.6%	
- AAE RG RESIDENCE ILOT	970
- AAE RG SABP VELIZY	2 584
- AAE RG VILLA DOMINICA	943
Salariés - Charges à payer	
- Prime MACRON	8 500
Divers charges à payer	
- PROVISION ASS RC	7 519
- CVAE	6 079
- TVS	4 062
- Taxe apprentissage	14 671
Total	72 236

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	13 822
Total	13 822



ANNEXE

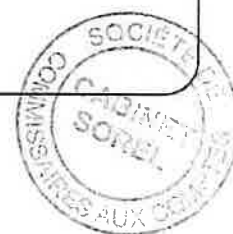
Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			40 000	50 689	90 689
Redevances payées					
- exercice			2 488	12 700	15 188
Total			2 488	12 700	15 188
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			9 952	9 057	19 009
- entre 1 et 5 ans			27 369	35 473	62 842
Total			37 321	44 530	81 851



AEP BEP SARL

Société à Responsabilité Limitée au capital de 40000 €

Siège social : ZI LE COUDRIER,
32 Chemin de GEROCOURT,
95650 BOISSY L'AILLERIE
R.C.S : PARIS 352901573

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2018

CABINET SOREL SAS

Société de commissariat aux comptes

Siège social : 59, rue la Boétie, 75008 PARIS

Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2018

A l'assemblée générale de la Société à Responsabilité Limitée AEP BEP SARL

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société à Responsabilité Limitée AEP BEP SARL relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne :

- L'annexe des comptes annuels mentionne l'existence d'une **provision pour risques et charges**.
Nous nous sommes assuré du bien-fondé de cette mention et avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue par la société pour l'évaluation de cette provision et avons vérifié arithmétiquement les calculs.
- L'annexe des comptes annuels indique une estimation des engagements financiers en matière de **crédit-bail**.
Nous avons rapproché les données issues des contrats avec les données de la comptabilité et vérifié l'exactitude arithmétique des calculs présentés.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



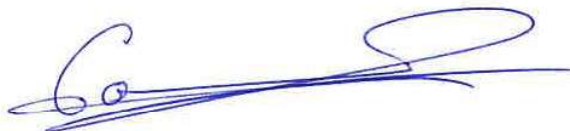
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 12 Juin 2019

Le Commissaire aux Comptes

Cabinet SOREL

Représenté par :



C. GANSMANDEL

Chargé de mandat – Mandataire social

Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

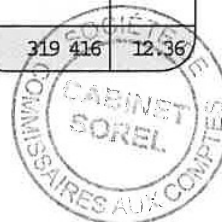
BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 059	3 059				
	Fonds commercial (1)	61 452		61 452	61 452		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	558 301	519 484	38 817	14 027	24 790	176.73
	Autres immobilisations corporelles	49 399	29 484	19 915	12 101	7 813	64.56
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	39 986		39 986	23 444	16 542	70.56
	Autres immobilisations financières	58 089		58 089	58 089		
Total II		770 286	552 027	218 259	169 113	49 146	29.06
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	9 826		9 826	22 718	12 893	56.75
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	6 695		6 695	10 812	4 117	38.08
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	322		322		322	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 188 430	130 415	2 058 014	1 835 438	222 576	12.13
	Autres créances	259 054		259 054	363 283	104 228	28.69
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	338 255		338 255	177 861	160 394	90.18
	Charges constatées d'avance (3)	13 822		13 822	5 606	8 216	146.58
	Total III	2 816 403	130 415	2 685 988	2 415 718	270 270	11.19
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		3 586 689	682 443	2 904 247	2 584 831	319 416	12.36

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

98 075

SNR CONSEIL

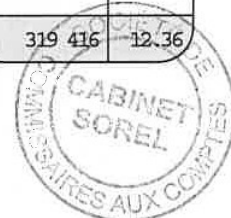


BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 40 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	40 000	40 000		
	Réserves				
	Réserve légale	4 000	4 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	788 089	788 089		
	Report à nouveau	231 715	88 399	143 315	162.12
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	253 352	143 315	110 037	76.78
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 317 156	1 063 804	253 352	23.82
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	67 735		67 735	
	Total III	67 735		67 735	
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	17 167	8 915	8 251	92.55
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	9 190	2 653	6 537	246.45
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 094 333	1 084 087	10 246	0.95
	Dettes fiscales et sociales	360 325	373 037	12 712	3.41
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	38 341	52 335	13 994	26.74
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	1 519 356	1 521 027	1 671	0.11
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 904 247	2 584 831	319 416	12.36

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 502 897 1 520 337

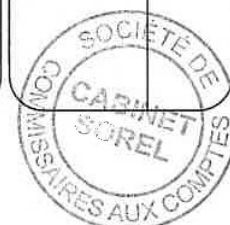


COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	137 794		137 794	176 167	38 373	21.78
Production vendue de services	3 616 842		3 616 842	3 650 818	33 977	0.93
Chiffre d'affaires NET	3 754 636		3 754 636	3 826 985	72 349	1.89
Production stockée			4 117	8 760	4 643	53.01
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 902	34 825	37 727	108.33
Autres produits			382	881	1 263	143.40
Total des Produits d'exploitation (I)			3 747 999	3 852 169	104 170	2.70
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			67 479	70 436	2 957	4.20
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			12 893	174	13 067	NS
Autres achats et charges externes *			1 455 282	1 686 637	231 354	13.72
Impôts, taxes et versements assimilés			30 090	43 405	13 314	30.67
Salaires et traitements			1 050 553	1 066 909	16 356	1.53
Charges sociales			741 137	749 179	8 043	1.07
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			24 679	20 211	4 468	22.11
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			59 708	36 500	23 208	63.58
Dotations aux provisions						
Autres charges			7	37 857	37 850	99.98
Total des Charges d'exploitation (II)			3 441 828	3 710 959	269 132	7.25
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			306 171	141 210	164 961	116.82
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

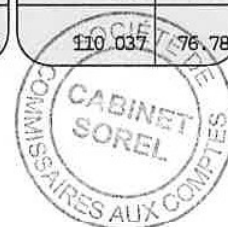


COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		1 749		1 312	437	33.33
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		1 749		1 312	437	33.33
2. Résultat financier (V-VI)		1 749		1 312	437	33.33
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		304 422		139 898	164 524	117.60
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		16 071		5 063	11 008	217.42
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 200			4 200	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		20 271		5 063	15 208	300.38
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 606		1 645	1 961	119.16
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		67 735			67 735	
Total VIII		71 341		1 645	69 695	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		51 070		3 418	54 487	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		3 768 270		3 857 232	88 962	2.31
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		3 514 918		3 713 917	198 999	5.36
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		253 352		143 315	110 037	76.78

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

12 800



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Dans les comptes figurent une provision pour risques et charges pour un montant de 67 734€. Elle correspond au provisionnement d'une indemnité de licenciement d'un salarié.

Aucun autre événement significatif n'est à notifier.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 50 438€. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	64 511		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	515 656		42 645
Installations générales agencements aménagements divers	17 832		
Matériel de transport	12 187		12 573
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 916		2 065
TOTAL	561 591		57 283
TOTAL GENERAL	626 102		57 283

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			64 511	64 511
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			558 301	558 301
Installations générales agencements aménagements divers			17 832	17 832
Matériel de transport		11 174	13 586	13 586
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			17 981	17 981
TOTAL		11 174	607 700	607 700
TOTAL GENERAL		11 174	672 211	672 211

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 059			3 059
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	501 629	17 855		519 484
Installations générales agencements aménagements divers	11 060	2 876		13 936
Matériel de transport	11 960	490	11 174	1 275
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 814	3 459		14 273
TOTAL	535 463	24 679	11 174	548 968
TOTAL GENERAL	538 522	24 679	11 174	552 027

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	17 855				
Instal. générales agenc. aménag. divers	2 876				
Matériel de transport	490				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 459				
TOTAL	24 679				
TOTAL GENERAL	24 679				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		67 735			67 735
TOTAL		67 735			67 735

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	70 708	59 708			130 415
TOTAL	70 708	59 708			130 415
TOTAL GENERAL	70 708	127 443			198 150
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		59 708 67 735			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	39 986	39 986	
Autres immobilisations financières	58 089	58 089	
Clients douteux ou litigieux	174 005	174 005	
Autres créances clients	2 014 425	2 014 425	
Personnel et comptes rattachés	17 550	17 550	
Impôts sur les bénéfices	50 438	50 438	
Taxe sur la valeur ajoutée	179 074	179 074	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 154	2 154	
Débiteurs divers	9 838	9 838	
Charges constatées d'avance	13 822	13 822	
TOTAL	2 559 381	2 559 381	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	42 380		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	25 837		



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	14	14		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	693	693		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 094 333	1 094 333		
Personnel et comptes rattachés	58 379	58 379		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	172 385	172 385		
Taxe sur la valeur ajoutée	101 012	101 012		
Autres impôts taxes et assimilés	28 548	28 548		
Groupe et associés	9 190	9 190		
Autres dettes	38 341	38 341		
TOTAL	1 502 897	1 502 897		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 225			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions / parts sociales	16.0000	2 500			2 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, inclus les frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

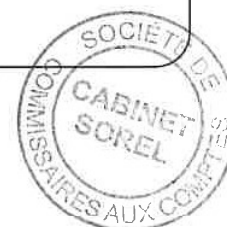
Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	7 742
Total	7 742

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 893
Dettes fiscales et sociales	12 562
Autres dettes	32 768
Total	72 237



ANNEXE

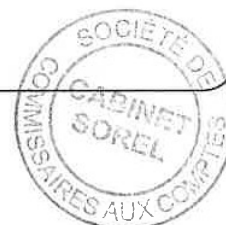
Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS	
- Echéance 12/18 prélevées 01/19	14
FOURNISSEURS FNP	
- PROCARIST FORM 10-11/12/18	3 696
- INTERIMAIRE 31/12	176
- INTERIMAIRE 31/12	235
- INTERIMAIRE 31/12	218
- PROCARIST FORM 10-11/12/18	3 024
- HONORAIRES BILAN EC	6 360
- HONORAIRES BILAN CAC	9 536
- Greffe TC - Changement de sièg	46
- SNR Juridique 2014 à 2017	2 880
- SNR Juridique 2018	720
CLIENTS AAE 19.6%	
- AAE RG RESIDENCE ILOT	970
- AAE RG SABP VELIZY	2 584
- AAE RG VILLA DOMINICA	943
Salariés - Charges à payer	
- Prime MACRON	8 500
Divers charges à payer	
- PROVISION ASS RC	7 519
- CVAE	6 079
- TVS	4 062
- Taxe apprentissage	14 671
Total	72 236

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	13 822
Total	13 822



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			40 000	50 689	90 689
Redevances payées - exercice			2 488	12 700	15 188
Total			2 488	12 700	15 188
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			9 952	9 057	19 009
- entre 1 et 5 ans			27 369	35 473	62 842
Total			37 321	44 530	81 851

